



le Tambour du village

Février 2018

91



Bulletin municipal
Vaux en Amiénois et Frémont



Sommaire

N°91 février 2018	pages
Editorial	3
Le coin du Maire	4
Réunions du Conseil Municipal	5-6-7
Intégration de la commune dans Amiens métropole	8-9-10-11
Hommages et Etat civil	12-13
Le Coin du Tri	14-15-16-17
Bip and Go	18-19
Villes et villages fleuris	20-21
Concours des maisons fleuries	22-23
Effacement des réseaux : Suite et fin	24
A quand la fibre optique ?	25-26-27
Comparatifs et tests de débits	28-29
Jacques CARON : Notre correspondant de presse	30
Comment occuper un espace public délaissé ?	31
La magie de Noël	32-33
Arbre de Noël : Joie et déception	34-35
La kermesse de l'école	36
Les employés communaux Si t'es d'ichi	37
Programme 12 et 13 mai	38-39-40-41
Le coin des associations	42-43



Editorial

Le mot du Maire



Chers Valoises et Valois,

C'est avec un plaisir non dissimulé que je vous annonce l'intégration de notre commune à AMIENS METROPOLE à dater du 1^{er} janvier 2018 et je suis en mesure de vous annoncer aujourd'hui que cette intégration sera le fait marquant de notre mandat, car même s'il est trop tôt pour entrer dans les détails, je suis persuadé que tous les administrés en tireront une fierté et des avantages non négligeables.

Ce parcours du combattant, commencé il y a maintenant deux ans et demi fut difficile et relativement compliqué. Je dois remercier Marc VIGNOLLE qui a été de tous les combats en multipliant les réunions qui duraient parfois cinq ou six heures, mais le résultat est là et après un vote à bulletin secret il y a deux mois, Mr de MEESTER, le Préfet, a entériné la décision de cette commission et nous tenons à le remercier chaleureusement.

Je tiens à féliciter également, Francine BRIAUX, Maire de QUERRIEU et Laurent MARFAUX, Maire de CARDONNETTE qui ont eux aussi été intégrés, en regrettant que les Communes de FRECHENCOURT, RAINNEVILLE et COISY, contre toute attente aient été retoquées.

Dès le début de notre demande, Alain GEST, Président d'AMIENS METROPOLE a adhéré à notre volonté de rejoindre la METROPOLE qui d'ailleurs a voté majoritairement pour notre intégration, Patrick DESSEAUX 1^{er} Vice-Président d'AMIENS METROPOLE, ici présent nous a toujours accompagné avec bienveillance et nous les remercions car, croyez moi, c'était loin d'être évident.

Christian MANABLE, Sénateur de la Somme a lui aussi apporté sa pierre à l'édifice et son influence a sans doute aussi porté ses fruits. En intégrant AMIENS METROPOLE, nous gardons la compétence scolaire, ce qui pour les communes de SAINT VAST et de VAUX est plus qu'important car notre RPI est reconnu comme l'un des plus performants au niveau de l'Académie, grâce aux moyens mis en place mais aussi grâce à l'investissement sans faille de nos enseignants.

En étant associé à AMIENS METROPOLE, notre PLU reste efficace et celui-ci est moins restrictif que le PLU de la Com de Com NORD-PICARDIE à laquelle nous aurions pu être rattachés. La Com de Com NORD-PICARDIE regroupe les coms de coms de BERNAVILLE, DOULLENS et VILLERS BOCAGE.

Enfin, et peut-être l'avez-vous remarqué ce jeudi 4 Janvier 2018, sous la présidence de Patrick DESSEAUX, chargé du développement durable et la politique des déchets, nos poubelles ont été ramassées par les services de la METROPOLE. Une information communiquée aujourd'hui, la déchetterie la plus proche sera la déchetterie AMIENS NORD, chemin du Vauvoix, ouverte 7 jours de la semaine de 9 H à 17 H 45.

Je viens de citer 3 avantages significatifs qui me fait dire que notre rattachement à la METROPOLE ne peut qu'être bénéfique pour les administrés que nous sommes.

Sachez que cette liste n'est pas exhaustive mais de plus amples informations vous parviendront dans un avenir proche.

Le Tambour, Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication : Daniel LELEU

Rédacteur en chef : Alain CAUSSIN

Membres du comité de rédaction : les membres du Conseil municipal ainsi que,

Jocelyn NOURTIER et Joëlle CHADAL

eMail : mairie.vaux-en-amiennois@laposte..net



3

L'année 2018 verra aussi la réalisation de la dernière tranche de l'effacement des réseaux de distribution d'énergie électrique, d'éclairage public et de communications électroniques, ce qui nous a toujours paru logique puisque tous les administrés doivent bénéficier des mêmes prestations et des mêmes avantages, les travaux devraient être terminés à la fin de cette année.

Le coût de l'opération s'élève à 640.331€ financé en bonne partie par la FDE à hauteur de 263.565€.

La part de la commune étant de 376.746€ autofinancée en partie par la Commune qui a su économiser pour réaliser ce projet et financé par ailleurs par un emprunt et c'est le moment d'en profiter parce que les taux d'intérêts sont actuellement fort intéressants.

Je ne manquerai de vous dire que nous devons remercier chaleureusement notre ami Sénateur Christian MANABLE, qui nous a octroyé une réserve parlementaire de 30.000€ ; aide bien au-delà de nos espérances. Comme vous le savez probablement, nous avons eu beaucoup de chance car dès 2018, les réserves parlementaires disparaissent définitivement.

Merci encore Christian, merci à Nathalie TEMMERMANN et Frédéric FAUVET ses attachés parlementaires qui nous ont aidé à monter ce dossier avec bonheur.

Un autre projet est actuellement à l'étude et pourrait être le sujet d'une réflexion approfondie et sereine quant à la fusion des deux villages de ST VAST et de VAUX. Le Conseil Municipal a déjà abordé cette possibilité sans pour autant avoir délibéré et nous sommes à votre écoute pour avoir une idée de votre ressenti, n'hésitez surtout pas à vous exprimer !!!

Dans un autre domaine, nous vous informons que notre employé municipal Florent LAVISSE verra son temps de travail partagé avec la Commune de St VAST EN CHAUSSEE sous forme de convention à hauteur de 50% mais sera toujours salarié par notre Commune.

Au niveau du syndicat scolaire, VAUX – SAINT VAST, nous avons là aussi une bonne nouvelle à vous annoncer puisque cette année nous avons 10 élèves de plus que l'année dernière et c'est de bon augure pour les prochaines années.

Comme la loi l'exige, nous allons entamer des travaux d'accessibilité sur les bâtiments publics dans un prochain avenir.

Le château d'eau de Frémont amianté et dangereux sera démonté gratuitement par le SIAP NAOURS présidé par Hubert DEBRUCK.

Il me reste maintenant à remercier les Présidents des 5 Associations qui animent notre communauté ainsi que notre personnel qui s'acquittent de sa tâche avec sérieux.

Merci aux différentes personnalités qui sont présentes ce soir, merci à vous Valoises et Valois qui êtes venus nombreux assister à la cérémonie des vœux, ce qui montre votre attachement à notre village et nous vous en sommes fort reconnaissants.

**Cordialement
le Maire**

Daniel LELEU

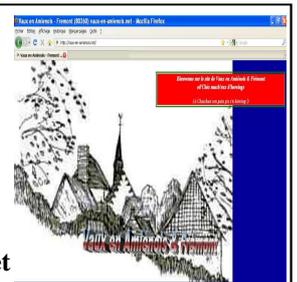
Site internet

www.vaux-en-amiennois.net

Ce site est fait pour vous,
aidez nous à le faire vivre
et découvrir.

Jocelyn NOURTIER

webmaster@vaux-en-amiennois.net





Le coin du Maire



Conseil pour une bonne vie

Un vieux docteur écrivant à son fils, lui donne les conseils suivants :

Marche deux heures par jour, dors sept heures toutes les nuits, lve-toi dès que tu te réveilles.

Travaille dès que tu es levé, ne mange qu'à ta faim, toujours lentement. Ne bois qu'à ta soif. Ne parle que lorsqu'il le faut et ne dis que la moitié de ce que tu penses. N'écris que ce que tu peux signer,, ne fais que ce que tu peux dire. N'oublie jamais que les autres comptent sur toi mais que tu ne dois pas compter sur eux. N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il vaut, c'est un bon serviteur, c'est aussi un mauvais maître.

Site internet

www.vaux-en-amiennois.net

Ce site est fait pour vous, aidez nous à le faire vivre et découvrir.

Jocelyn NOURTIER

webmaster@vaux-en-amiennois.net



Mairie

Permanence
Mardi & Vendredi
17H30/19 H



Adresses mail

mairie.vaux-en-amiennois@laposte.net

Téléphone

03 22 51 99 19

Fax

03 22 51 89 83



Rappel

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et ouvertes à tous les administrés.
Votre présence est bienvenue, sous réserve de ne pas perturber le bon déroulement de la séance.



Réunions du Conseil municipal

Séance du 25 août 2017

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 25 août 2017, à 18 H 30 sous la présidence de Monsieur LELEU Daniel, Maire.

Etaient présents : Mme LEVERT,

M. DENDELEUX, BOIDIN, BRANDICOURT, GAMBIER,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M. PREVOT

Absents donnant pouvoir :

Mme CHANEL donne pouvoir à Mme LEVERT

M. POUSSART donne pouvoir à M. GAMBIER

M. CAUSSIN donne pouvoir à M. DENDELEUX

M. TARRATTE donne pouvoir à M. LELEU

1 – Délibération acte de notoriété acquisitive de la parcelle AC 7 à Frémont :

Monsieur le Maire informe les conseillers présents que le notaire a fait des recherches concernant la parcelle AC 7 située à Frémont Vaux en Amiénois, et que celle-ci du fait et d'une façon continue la parcelle a été exploitée et entretenue sans interruption, dans les conditions et aux époques où elle devait l'être d'après sa nature par la commune de Vaux en Amiénois.

Et que par suite, toutes les conditions exigées par l'article 2261 du Code Civil pour acquérir par la prescription trentenaire sont réunies au profit de la commune de Vaux en Amiénois, qui doit être considérée comme propriétaire de la parcelle de la terre cadastrée section AC 7 d'une contenance de 7 a 63 ca sise à Frémont Vaux en Amiénois.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de ce courrier, donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer l'acte de notoriété acquisitive de la parcelle AC 7 situé à Frémont Vaux en Amiénois.

Fin de séance : 19 h 00.



Séance du 24 novembre 2017

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 24 novembre 2017, à 18 H 30 sous la présidence de Monsieur LELEU Daniel, Maire.

Etaient présents : M. CAUSSIN, TARRATTE, DENDELEUX, BOIDIN, BRANDICOURT, GAMBIER, PREVOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents donnant pouvoir :

Mme CHANEL donne pouvoir à M. LELEU

Mme LEVERT donne pouvoir à M. TARRATTE

M. POUSSART donne pouvoir à M. GAMBIER

En préambule, monsieur le Maire donne les résultats de la CDCI plénière concernant le départ de la commune pour Amiens métropole.

Votants 47

Pour : 44

Contre : 2

Abstention : 1

1 – Adhésion des assurances pour les employés communaux :

Monsieur le Maire informe les conseillers du renouvellement des assurances statutaires des employés communaux auprès du Centre de Gestion, pour la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2021, au taux de 6, 53 %.

Les conseillers après avoir entendu, vote à l'unanimité pour le renouvellement des assurances des employés communaux pour la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2021.

2 – Délibération concernant la prise de compétence scolaire par la communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) :

Monsieur le Maire informe les conseillers présent, de la nécessité de prendre une délibération concernant la prise de la compétence scolaire par la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie,

Les conseillers après avoir entendu Monsieur le Maire votent à l'unanimité contre la prise de compétence scolaire par la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie.

3 – Projet de fusion et de mutualisation des communes St Vast et Vaux :

Monsieur le Maire fait savoir qu'une réunion aura lieu prochainement afin d'avoir plus d'informations.

4 – Projet de mutualisation du personnel communal entre St Vast et Vaux dès 2018 :

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite au départ en retraite de Monsieur CLEMENT Richard, employé communal de St Vast, au 01 mars 2018, la commune de St Vast souhaiterait que Monsieur LA-VISSE Florent, employé communal de Vaux soit mutualisé pour les deux communes. Une convention fera état d'un partage du temps de travail à hauteur de 50% pour chaque commune.

Monsieur Gambier Philippe, fait remarquer que l'entretien des espaces verts n'est pas si bien fait que cela, il est fait constater que deux semaines avant le passage du jury le village n'était pas propre,

Monsieur Prévot Hervé, rappelle qu'à l'époque on n'avait pas les moyens d'un temps complet et qu'aujourd'hui il est satisfait du passage à mi-temps car cela nous fera des économies, et que les haies et le fossé ne sont pas entretenus ; Monsieur Brandicourt Franck, rappelle que les employés communaux n'ont pas le droit de monter dans un godet pour la taille des haies.

Monsieur Caussin Alain n'est pas d'accord avec Monsieur Gambier Philippe, il constate que les employés communaux font du bon travail et indique qu'il semble nécessaire de trouver un équilibre entre la quantité de travail à réaliser et le montant des dépenses.

Après un débat explicite, Monsieur le Maire fait savoir que, puisque nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord il faut voter. Le vote est de 7 voix Pour et 4 voix Contre et ainsi le débat est clos.



5 – Projet d'achat radars pédagogique, de pose de coussins berlinois ou de dos d'âne pour limiter la vitesse dans l'agglomération

Projet d'accessibilité pour l'église, la mairie, la salle des fêtes de Vaux en Frémont :

Monsieur le Maire informe les conseillers que ces sujets seront vus lors d'une prochaine réunion de la commission du bâtiment et voirie qui aura lieu le Jeudi 14 décembre 2017 à 18 h 30.

6 – Divers :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame Gambier Thérèse qui cède une place au cimetière à titre gratuit à M. et Mme Tattelbaum.

Monsieur le Maire informe les conseillers que Monsieur Pégard va surement redéposer un dossier de permis de construire pour la parcelle située rue Sainte Anne et qu'il proposera dans ce cas un avis négatif concernant une demande de chenil rue Ste Anne dans la mesure où il s'agit d'une zone naturelle. Le P.L.U. est incontournable.

Monsieur Hervé Prévot indique que monsieur Delanchy vend sa maison et demande d'être vigilant dans la mesure où ce terrain n'est pas pourvu en eau, en réserve incendie et en électricité.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'un notaire concernant une vente de bois entre M. et Mme Poussart à M. Gambier Philippe, la commune n'exerce par son droit de préemption.

Les agriculteurs peuvent obtenir de la grave par TEREOS à des prix préférentiels dans le but de consolider les chemins.

Monsieur le Maire demande si les agriculteurs prennent du gravier à TEREOS pour améliorer les chemins. Monsieur Gambier pense que c'est une bonne idée et qu'il faut poser un géotextile.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des employés communaux concernant une demande de prime de fin d'année, après en avoir délibéré, il est voté par 7 voix Pour, 2 voix Contre et 1 Abstention, à chaque agent un bon de fin d'année d'une valeur de 160 euros et d'accorder la prime suivante à M. Thilloz Jean-François 480 euros brut, à M. Lavis Florent 450 euros brut et à Mme Viant Gladys 312 euros brut.

Monsieur Caussin indique qu'il trouve curieux qu'un panneau 10 tonnes ait été déplacé sans autorisation préalable.

La question suivant concerne la campagne des betteraves. Le problème est qu'il convient de se réunir pour les années à venir de façon à ce que soit décidé sur quels chemins il était possible d'assurer le stockage.

P. Gambier indique que selon lui c'est aux agriculteurs de réfléchir avant de semer pour savoir où ils pourront sortir leur production.

F. Brandicourt indique que rien n'a été abîmé cette année car le temps a été bon.

D. Leleu indique qu'il faut se réunir et réfléchir à un plan de retrait.

H. Prévot regrette que l'ambiance entre agriculteurs se dégrade. Il est vrai qu'il a sali mais a nettoyé ensuite alors que d'autres ne nettoient pas. ➤ M. PREVOT

H. informe qu'il n'a jamais dit cela en réunion.

F. Brandicourt indique que les moyens de nettoyage doivent être présents dès le début et qu'il convient de barrer la route. Sa décision ne vise pas à ennuyer mais à protéger les agriculteurs en cas d'accident.

A. Caussin propose qu'un règlement soit écrit, comprenant la signalisation, afin que ce règlement soit opposable également aux agriculteurs extérieurs à la commune.

Fin de séance : 19 h 30.

RECTIFICATIF : Point 4 : M. PREVOT Hervé rappelle qu'à l'époque il avait été contre l'emploi d'un temps plein et trouve regrettable qu'on n'ait pas opté pour cette solution dès le départ.

RECTIFICATIF Question Diverse : Les agriculteurs qui cultivent des betteraves et fournissent TEREOS peuvent obtenir de la grave gratuitement à condition de l'étaler dans les chemins communaux.





**AU 1^{ER} JANVIER 2018,
VAUX EN AMIENOIS ET SAINT VAST EN CHAUSSEE
FONT PARTIE INTEGRANTE D'AMIENS METROPOLE**

Après deux ans et demi d'un parcours du combattant le Préfet de la Somme, Mr de MEESTER a décidé d'intégrer nos deux communes le 26 Décembre 2017 à AMIENS METROPOLE.

A notre grand soulagement, je puis vous affirmer aujourd'hui que cette décision nous a ravie. Je tiens à vous faire part des démarches entreprises par notre Conseil Municipal pour en arriver à ce résultat qui me semble-t-il, ne peut qu'être bénéfique pour les citoyens que nous sommes. Plusieurs étapes dans le temps depuis début 2016 ont été nécessaires et en tant que représentant de notre commune, je tenais à vous dire que je ne regrette pas le temps passé, énorme, dans l'intérêt de notre village.

1^{ère} ETAPE : durée 2 heures

Le Conseil Municipal en date du 22 Avril 2016 décide d'adhérer à AMIENS METROPOLE, à la majorité relative après maintes explications demandées par des membres du Conseil Municipal qui semblaient dubitatifs quant à cette intégration.

2^{ème} ETAPE :

Réunion de 4 heures à la Préfecture en Juin 2016 avec la CDCI (Commission départementale de coopération intercommunale) composée du Préfet et de 46 membres. Les services de l'état ont pris la décision d'obliger les communautés de communes de moins de 15000 habitants d'adhérer à d'autres COM de COM, or la COM de COM BOCAGE HALLUE à laquelle nous appartenions ne faisait que 13500 habitants. Il a donc été proposé lors de cette réunion de réunir les COM de COM de BOCAGE HALLUE, DOULLENS et BERNAVILLE. La CDCI a voté, ce qu'on appelle le « bloc à bloc » et a décidé de réunir les 3 COM de COM. Cette décision n'était pas celle que nous avions envisagée.

3^{ème} ETAPE : durée 3 heures

Un mois plus tard, Marc VIGNOLLE Maire de SAINT VAST EN CHAUSSE et moi-même, Daniel LELEU, Maire de VAUX EN AMIENOIS avons pris rendez-vous à CORBIE avec Mr Alain GEST, Président d'AMIENS METROPOLE pour lui demander s'il était d'accord pour que nos communes se rattachent à sa structure ; reçus très cordialement par Mr GEST, celui-ci nous a dit qu'il n'y voyait aucun inconvénient et qu'il allait de ce fait consulter les Maires des communes composant la Métropole et ensuite procéder à un vote. Parallèlement, d'autres Communes appartenant à la COM de COM BOCAGE HALLUE ont également demandé une intégration à AMIENS METROPOLE. Il s'agit des Communes de QUERRIEU, FRECHENCOURT, RAINNEVILLE et CARDONNETTE.

4^{ème} ETAPE : durée 2 H 30

En Septembre 2016, Mr Patrick DESSEAUX Maire de THEZY GLIMONT et 1^{er} Vice-Président d'AMIENS METROPOLE et Mr de WITASSE THEZY, Maire de SAINT FUSCIEN sont venus à notre initiative présenter les services d'AMIENS METROPOLE à MONTONVILLERS et ont ainsi répondu à toutes les questions qui nous préoccupaient, réunion riche en enseignements.





5^{ème} ETAPE : en Février 2017

Une consultation s'est tenue à DOULLENS lors d'une Assemblée Générale réunissant les délégués des COM de COM du DOULLENNAIS, du BERNAVILLOIS et de BOCAGE HALLUE. Cette assemblée s'appelle dorénavant la CCTNP. Lors de cette réunion, Le Président Laurent SOMON a abordé le sujet nous intéressant et concernant notre volonté de rejoindre la METROPOLE AMIENOISE. A l'issue de cette consultation, il s'en est résulté qu'après un vote à main levée, la moitié de l'Assemblée était pour notre départ et l'autre moitié contre.

6^{ème} ETAPE :

Nous avons recontacté Mr le Préfet pour lui réitérer notre volonté de rejoindre la METROPOLE.

7^{ème} ETAPE : en octobre 2017 durée 4 heures

Mr le Préfet a décidé devant notre insistance de convoquer la CDCI restreinte à la Préfecture. Cette assemblée était composée de 14 membres. Après que chaque Maire eut exposé de manière précise ce désir et les raisons de vouloir intégrer la METROPOLE, un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Pour notre intégration : 7

Contre notre intégration : 6

Abstention : 1

Il faut avouer que ce vote positif nous a rassuré ce jour-là durée 5 heures

8^{ème} ETAPE : en novembre 2017 – durée 3 heures

Mr le Préfet a décidé de réunir la CDCI au grand complet – vote à main levée –

Pour : 44

Contre : 2

Abstention : 1

Les Communes de QUERRIEU, CARDONNETTE, SAINT VAST en CHAUSSEE et VAUX en AMIENOIS ont été acceptées

Malheureusement, les Communes de COISY, RAINNEVILLE et FRECHENCOURT ont été refusées

9^{ème} ETAPE et dernière étape :

Le 26 Décembre 2017 Mr le Préfet, qui avait avec le « passer outre », soit le pouvoir de décision finale a décidé de marier ces 4 Communes avec AMIENS METROPOLE.

C'est avec un grand soulagement que nous avons pris connaissance du verdict de Mr. Le Préfet et je vous avoue que nous ne regrettons pas de nous être battus si longtemps pour enfin être rattachés à Amiens Métropole.

Le Maire
Daniel LELEU



Amiens Métropole :

Une réunion d'information pour l'ensemble des nouvelles communes accueillies par Amiens Métropole était organisée ce samedi 3 février.

Validée en fin d'année, notre intégration prend enfin forme après des mois d'investissement et d'incertitude. Ce samedi donc, une réunion d'information pour l'ensemble des 6 nouvelles communes était organisée dans la salle Jules Verne de la mairie d'Amiens.

Dans son discours d'introduction, le Président, Alain GEST, a rappelé travailler sur le fond en matière de compétences, de finances et d'organisation. Il rappelle avoir fait le choix de laisser les maires 'gouverner' chez eux, de donner une représentation politique importante aux communes pour ne léser personne. L'idée est de mutualiser les moyens pour éviter des charges de fonctionnement trop lourdes et de préciser les compétences pour un projet de territoire commun. Il s'agit notamment d'y maintenir l'égalité des services et donc d'augmenter celui-ci pour les petites communes.

Dès le début de la réunion le rythme est donné. Une séance par mois le samedi matin en essayant de respecter 4 heures au maximum et des commissions régulières.

Six commissions de travail, chacune avec son champ de compétence. L'impression est clairement de montrer une organisation structurée et bien rodée pour être efficace. Chaque commission est présidée par un vice-Président. De plus, la procédure d'accueil inclut un tutorat par un maire, référent de notre secteur.

La ligne directrice est précise : développement important et rigueur budgétaire afin de favoriser les projets, tant de création que de rénovation, en maîtrisant la fiscalité sur la totalité du mandat.

Vous vous posez naturellement beaucoup de questions sur les changements à venir, nous aussi, mais l'architecture de notre nouvelle « communauté de commune » est visiblement pensée, organisée et eu égard aux personnalités qui la composent, tant élues que salariées, d'une qualité évidente, nous pouvons être rassurés.

Je peux vous l'assurer, nous n'avons pas été reçus par courtoisie, mais étions bien attendus avec la ferme volonté de vouloir nous intégrer pour, ensemble, mieux progresser. La première preuve en est l'agrandissement et la mise en conformité de la salle accueillant les élus, la presse et le public qui souhaite assister aux séances pour une meilleure qualité de travail.

Vous l'aurez compris, j'ai été séduit par cette première séance. Certes les réunions seront fréquentes, mais de la hauteur de notre investissement dépendra votre degré de satisfaction. Soyez certains que nous ferons en sorte de ne pas vous décevoir, et de vous tenir informés du contenu des délibérations.

Alain CAUSSIN



ce qu'en pensent les élus



	Vaux en amiénois	Com de Com TNP*	Amiens Métropole
Taxe d'habitation	14,78%(1)	14,86%	14,78%
Taxe Foncière	26,61%(1)	1,88%	2,57%
Taxe Ordures Ménagères		12,50%	8,53%

* Communauté de communes du Territoire Nord Picardie
(1) inchangés depuis 2007

Comparatif Prix de l'eau en Hors taxe (TVA à 5,5%)			
	Com de Com	Amiens Métropole	A.M * avec assainissement
Consommation /m3	1,09€	0,89€	0,89€
Abonnement en jour de consommation	0,12€	0,08€	0,08€
Red. assainissement /m3		1,15€	1,15€
Traitement pollution / m3	0,39€	0,39€	0,39€
Préservation ressources en eau		0,06€	0,06€
Modernisation réseaux	0,12€	0,26€	0,26€
TOTAL Coût au M3 HT	1,72€	1,68€	2,83€

A.M* = Amiens Métropole





Hommages



Bernadette DELHOMEL

Décédée le 8 octobre 2017 à 77 ans.

Le Club de Val'Heureux tient à rendre un dernier hommage à Bernadette qui s'était investie sans compter à cette association.



Fernande LESUEUR

Décédée le 4 décembre 2017 à 95 ans.

Le Club de Val'Heureux et la Commune ont une pensée émue à l'intention de Fernande qui, d'une part a fait connaître le village grâce à son restaurant réputé « le Bon Accueil », mais également a toujours donné de sa personne, malgré son âge à l'association des Val'Heureux.



Les naissances

Emy SEUL : le 03 11 17

Léonie GERARD : le 27 11 17

Clémence COURTIN : le 22 12 17

Ils nous ont quittés

Marie-Thérèse WARGNIEZ : le 1er 03 17

Florian CHANTRIAUX : le 09 05 17

Jean FAUQUEMBERGUE : le 23 06 17

Yvette DUHAMEL: le 03 09 17

Bernadette DELHOMEL: le 05 10 17

Fernande LESUEUR : le 1er 12 17

Jacques TATTELBAUM : le 29 12 17

prochaines messes à Vaux

- **Samedi 28 Avril à 18h30**
- **Samedi 23 Juin à 18h30**
- **Dimanche 12 Août à 10h45**
- **Samedi 29 Septembre à 18h30**



Le coin

**DECHETS
MENAGERS**



**TRI
SELECTIF**

Le VENDREDI

Mercredi semaines paires-

Il y a trois déchèteries, mais attention il faut un badge. Vous pouvez le commander en suivant le lien :

<http://www.amiens.fr/acces-rapide/demarches/habitation/dechets-menagers.html>

La ligne Déchets ménagers du centre d'information public



Le numéro de téléphone: 03.22.33.12.12

horaires: 8h00 à 17h00 du lundi au vendredi

En cas de difficulté merci de passer en mairie.



Une solution pour les déchets verts vous sera proposée dès le printemps



du tri



Pas de changement

Le verre doit toujours être déposé dans les containers



4ème jeudi de : - Janvier
- Avril
- Juillet
- Octobre

Pour garder notre village propre, merci de ne rien sortir avant la veille



Après la mise en place et pour toute question sur la collecte vous pouvez joindre le CIP au

03 22 33 12 12



Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	D		1	M		1	S		1	L		1	J	Férié	1	S	
2	L		2	J		2	D		2	M		2	V		2	D	
3	M		3	V	Ordures Ménagères	3	L		3	M	Tri Sélectif	3	S	Ordures Ménagères	3	L	
4	M		4	S		4	M		4	J		4	D		4	M	
5	J		5	D		5	M	Tri Sélectif	5	V	Ordures Ménagères	5	L		5	M	
6	V	Ordures Ménagères	6	L		6	J		6	S		6	M		6	J	
7	S		7	M		7	V	Ordures Ménagères	7	D		7	M		7	V	
8	D		8	M	Tri Sélectif	8	S		8	L		8	J		8	S	
9	L		9	J		9	D		9	M		9	V	Ordures Ménagères	9	D	
10	M		10	V	Ordures Ménagères	10	L		10	M		10	S		10	L	
11	M	Tri Sélectif	11	S		11	M		11	J		11	D		11	M	
12	J		12	D		12	M		12	V	Ordures Ménagères	12	L		12	M	
13	V	Ordures Ménagères	13	L		13	J		13	S		13	M		13	J	
14	S	Férié	14	M		14	V	Ordures Ménagères	14	D		14	M	Tri Sélectif	14	V	
15	D		15	M	Férié	15	S		15	L		15	J		15	S	
16	L		16	J		16	D		16	M		16	V	Ordures Ménagères	16	D	
17	M		17	V		17	L		17	M	Tri Sélectif	17	S		17	L	
18	M		18	S	Ordures Ménagères	18	M		18	J		18	D		18	M	
19	J		19	D		19	M	Tri Sélectif	19	V	Ordures Ménagères	19	L		19	M	
20	V	Ordures Ménagères	20	L		20	J		20	S		20	M		20	J	
21	S		21	M		21	V	Ordures Ménagères	21	D		21	M		21	V	
22	D		22	M	Tri Sélectif	22	S		22	L		22	J		22	S	
23	L		23	J		23	D		23	M		23	V	Ordures Ménagères	23	D	
24	M		24	V	Ordures Ménagères	24	L		24	M		24	S		24	L	
25	M	Tri Sélectif	25	S		25	M		25	J	Encombrants	25	D		25	M	
26	J	Encombrants	26	D		26	M		26	V	Ordures Ménagères	26	L		26	M	
27	V	Ordures Ménagères	27	L		27	J		27	S		27	M		27	J	
28	S		28	M		28	V	Ordures Ménagères	28	D		28	M	Tri Sélectif	28	V	
29	D		29	M		29	S		29	L		29	J		29	S	
30	L		30	J		30	D		30	M		30	V	Ordures Ménagères	30	D	
31	M		31	V	Ordures Ménagères	31	M		31	M	Tri Sélectif	31	M		31	L	

Télépéage

Le télépéage autoroute Liber-t, distribué par Bip&Go, qu'est-ce que c'est ?

Bip&Go est un émetteur national qui commercialise le badge de télépéage Liber-t. Le pass Bip&Go, c'est un badge de télépéage qui vous permet de circuler sur tout le réseau autoroutier français, quelles que soient les sociétés d'autoroute, d'emprunter de nombreux ouvrages à péage tels que le Viaduc de Millau, le Pont de l'île de Ré, le Pont de Tancarville ou le Pont de Normandie et de régler votre stationnement dans près de 400 parkings !

Le télépéage Liber-t Bip&Go, comment ça marche ?

Une fois votre pass activé et installé sur votre pare-brise, choisissez les voies télépéage signalées par un "t". Avancez à allure modérée et respectez une distance de 4 mètres avec le véhicule qui vous précède. Le pass émet un bip, le feu passe au vert et la barrière se lève : vous pouvez passer !

ABONNEMENT

1,70 €/mois circulé

SIMPLE ET SANS ENGAGEMENT

Vous ne payez que les mois où le badge a fonctionné.

Finie la queue au péage, le badge Liber-t Bip&Go vous simplifie la vie et rend vos déplacements plus confortables, plus rapides et plus simples.

- Pas de vitre à baisser au péage
 - Pas de ticket à prendre et à retrouver ensuite
 - Pas de monnaie ou de carte bancaire à chercher
- Un gain de temps au péage :

- Des voies « t » réservées au télépéage
 - Finie l'attente au péage, surtout lorsqu'il y a des bouchons
- Un paiement simplifié, une facture unique mensuelle et détaillée

- Votre badge d'autoroute enregistre vos dépenses et une facture mensuelle détaille l'ensemble de vos déplacements autoroutiers et frais de parking

FACTURE

- Facture électronique : incluse sans surcoût
- Facture papier : +1€ par mois

GRATUITE

Sur l'intégralité de la rocade



Stéphanie DELOZIERE
Direction de la Relation Client
Conseillère clientèle
Tel : 09 708 08 765
stephanie.deloziere@bipandgo.com



Villes et Villages Fleuris de Picardie 2017

Compte-rendu de la visite du jury régional du 7 septembre

VAUX-EN-AMIENOIS

1/ La démarche de valorisation

Points remarquables

- Dossier de présentation reçu avant le passage du jury.
- Travail en concertation avec les CAUE et CPIE.

2/ Animation et promotion de la démarche

Points remarquables

- Poursuivre la communication auprès des habitants (bulletin municipal, affichage, boîtes aux lettres, ...)
- Travail avec les écoles, sur le verger notamment
- Concours de Maisons Fleuries
- Commission Fleurissement : consultation des habitants (boîtes aux lettres)

Points à améliorer

- Commune labellisée : l'adhésion au label « Villes et Villages Fleuris » nécessite une mise en valeur du logo dans les outils média (site internet, ...)
- Mettre en place un contrat « citoyen » avec les habitants pour qu'ils entretiennent leurs trottoirs.

3/ Patrimoine végétal et fleurissement

Points à améliorer

- Pas d'évolution marquée depuis le passage du jury en 2014.
- Il serait intéressant de diversifier la palette végétale de certains massifs monospécifiques afin d'égayer les massifs, de les rendre intéressants et aussi d'éviter la propagation d'éventuelles maladies.
- Les entrées de villes sont à retravaillées et mériteraient d'être plus fleuries (fleurissement rustique).

4/ Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Points remarquables

- Poursuivre la gestion différenciée, en particulier dans le verger (le jury préconise à seule 1 tonte par an). On peut aussi envisager des bases d'arbres en prairie fleurie.
- Démarche 0 phyto (sauf cimetière)

Points à améliorer

- L'arrosage est encore trop présent, tiré sur le réseau d'eau. Mettre en place un système de récupération des eaux pluviales.
- Rafraîchir le matériel urbain sur l'ensemble de la commune

5/ Analyse par espace

Points remarquables

- Entrée commune, route de Flesselles : nouvel aménagement au pied du calvaire à renforcer.
- Verger :
 - mise en place d'hôtels à insectes
 - gestion différenciée

Points à améliorer

- Verger :
 - Attention à la taille des fruitiers (formations des agents)
 - Peut-être installer une table de pique-nique
- Rue de Flagard : repeindre les bancs blancs en couleur « calcaire crème » en lien avec la couleur du mobilier communal.
- Cimetière : supprimer les bacs à l'entrée et réaménager le devant (contacter les CAUE ou CPIE)
- Entrée du village : densifier le massif par des vivaces, arbustes, graminées, bulbes, ... pour une floraison pérenne.
- Mares : se rapprocher du CPIE pour un rééquilibre des mares au hameau de Frémont et dans le village (urgent).
- Salle Associations : supprimer le panneau de clôture verte

6/ La visite du Jury

Points remarquables

- Présence des élus et des techniciens
- Bon accueil.

Le Jury maintient le label « 2 Fleurs » à Vaux-en-Amiénois et l'encourage à poursuivre sa démarche.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Lors d'une fin d'après midi d'octobre nous avons eu le plaisir de féliciter les 4 inscrits à ce concours autour d'un apéritif. Après les avoir chaleureusement remerciés pour leur participation, chacun est reparti avec une récompense.

Catherine POIRIER de Frémont a remporté le 1^{er} prix, Joël DUCROTOY de Vaux le 2^{ème} prix, Olivier et Séverine PREVOT de Vaux le 3^{ème} prix et Jean Claude et Françoise PREVOT de Vaux le 4^{ème} prix.





Nous renouvellerons évidemment l'opération cette année en espérant une mobilisation plus importante. Nous avons constaté un effort général de fleurissement, alors n'hésitez pas à vous inscrire.

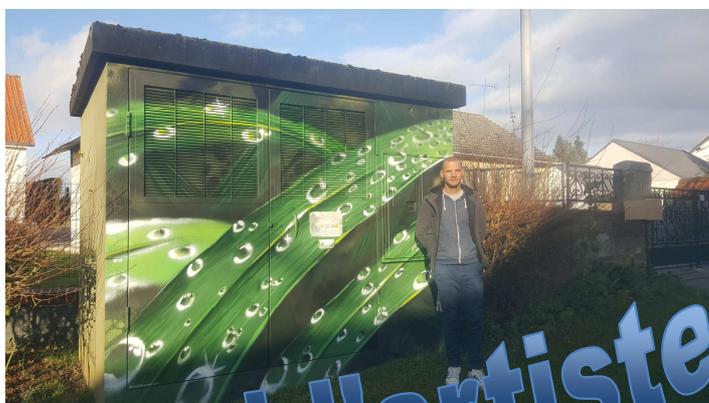
D'ores et déjà, nous vous informons qu'une bourse d'échanges de plantes, interne à notre village Vaux-Frémont, se déroulera le **Samedi 7 avril 2018 de 9 H à 12 H à la chapelle de Frémont.**

La participation est gratuite, votre contribution se limite à la fabrication d'un gâteau ou d'une tarte pour accompagner le café qui vous sera offert.

Christelle LEVERT

Christine CHANEL

les Transfos en couleurs



Merci l'artiste



DERNIERE PHASE DE L'EFFACEMENT DES RESEAUX



Le Conseil Municipal a délibéré pour attaquer la dernière tranche de travaux concernant l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques qui devrait commencer en septembre 2018.

C'était une promesse électorale qui une nouvelle fois a été tenue car il nous a semblé évident que tous les administrés devaient être logés à la même enseigne que les autres concitoyens.

C'est bien sûr un gros investissement, réalisable grâce à une gestion saine et raisonnée du Conseil Municipal. Investissement qui est financé en bonne partie par la Fédération d'Electricité (FDE) présidée par Mr Jean-Claude MORGAND, lequel est également délégué de notre commune au sein de cet organisme. Les travaux seront réalisés par la CEGELEC et devront durer au moins trois ou quatre mois.

Alors attendons cette belle réalisation qui sera profitable à chacun d'entre nous et rendra notre village encore plus attractif.

Le Maire
Daniel LELEU

Remerciements à Mr et Mme NOURTIER

Comme à leur habitude, Marie-Dominique et Jocelyn NOURTIER ont répondu présents pour composer le fascicule ayant trait à la cérémonie des 12 et 13 MAI 2018.

C'est un gros travail, un gros investissement pour la rédaction et la mise en page de ce dépliant, leur savoir faire m'étonnera toujours.

Je tiens personnellement à les remercier pour cette action bénévole à l'intention des Administrés de nos 2 Communes.

Félicitations
Daniel LELEU



Bientôt la dernière tranche d'enfouissement des lignes... ...À quand la fibre optique ?

La fin de l'année 2018 sera, comme nous l'a indiqué Daniel LELEU, la réalisation des derniers travaux d'enfouissements des lignes pour notre éclairage public et notre réseau téléphonique.

L'ensemble des fourreaux pour la fibre optique sera enfoui sur notre commune. C'est une raison pour nous pencher sur une étude du passage de la fibre optique pour tous et à égalité de débit. Daniel LELEU est favorable à cette démarche qui ne dépend pas que de nous mais aussi des opérateurs publics et privés sensibles au retour sur investissement !

Les lignes téléphoniques à Vaux et Frémont sont au nombre de 200 lignes et de ce fait nous sommes considérés comme une zone non dense qui intéresse peu les opérateurs privés.

Notre commune est actuellement en réseau VDSL2, *de l'anglais ou Very-high-bit-rate digital subscriber line qui est un protocole de transmission de données à haut débit vers un abonné à travers un fil de cuivre.*

La VDSL2 a un débit variable en fonction de la longueur de la ligne. Le débit est identique uniquement sur les lignes les plus courtes (en général moins de 1 km). Certains habitants de notre commune se trouvent parfois à près de 2 kilomètres de notre armoire située devant la mairie.

L'étude qui suit fait état des disparités entre les territoires en France et du département, mais aussi des inégalités entre Samariens .

Intérêts de la Fibre pour notre commune.

La fibre optique, qu'est-ce que c'est ?

Le FttH (Fiber to the Home - Fibre jusqu'à l'abonné) correspond au déploiement de la fibre optique depuis le lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel.

Les réseaux FttH sont pour le moment essentiellement déployés dans les grandes agglomérations. Ils permettent à ce stade de bénéficier d'un débit de l'ordre de 100Mbit/s, c'est-à-dire dans le sens descendant (réception d'information) et dans le sens montant (envoi d'information).

- Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière.
- Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres.

La fibre optique, ça sert à quoi ?

Les " Plus " techniques

Des débits plus élevés

La fibre optique est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL).

La fibre offre un débit constant, stable et de meilleure qualité.

Contrairement au réseau actuel VDSL, la fibre optique :

- transporte des données sur de très longues distances, quasiment sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement ;
- est insensible aux perturbations électromagnétiques, ce qui garantit une meilleure qualité.

À la différence du réseau actuel, les flux de données remontants (de l'utilisateur vers le réseau) sur le réseau en fibre optique peuvent être aussi rapides que les flux descendants (du réseau vers l'utilisateur), ce qui permet le développement d'applications nouvelles.



Les " Plus " usages

16,7 % des Français télétravaillent plus d'une journée par semaine, la majorité (64 %) le faisant de chez eux.

Les nouveaux réseaux en fibre optique vous permettront de bénéficier des services d'accès à Internet et d'offres multiservices (notamment les offres " triple play ") avec une meilleure qualité et dans des conditions plus confortables qu'avec les réseaux actuels.

- Un accès ultra-rapide à Internet (voir document comparatif débits)

La fibre optique permet des téléchargements nettement plus rapides et confortables. Par exemple, le téléchargement d'un film via une offre légale de vidéo à la demande ne nécessite que quelques secondes avec la fibre optique contre plusieurs minutes avec une connexion ADSL. De même, le temps nécessaire pour déposer des photos sur un site peut être divisé par plus de 100.

- La télévision haute définition et en 3D

La fibre optique permet d'apporter chez l'abonné des flux audiovisuels en haute définition (HD) ou en 3 dimensions (3D).

- De nouveaux usages

Les débits importants offerts par la fibre vont permettre le développement d'applications nouvelles (télétravail, télé médecine, domotique...). L'accès de certaines professions et entreprises dans notre village en serait facilité.

- Des usages simultanés

La capacité de la fibre optique offre la possibilité aux différentes personnes d'un même foyer de faire des usages simultanés sans contrainte liée au partage des débits. Dans un même logement, il sera donc possible de télécharger un film à partir d'une offre légale, tout en regardant la télévision en haute définition sur plusieurs écrans.

ETAT DES DEPLOIEMENTS SUR LES RÉSEAUX FIXES

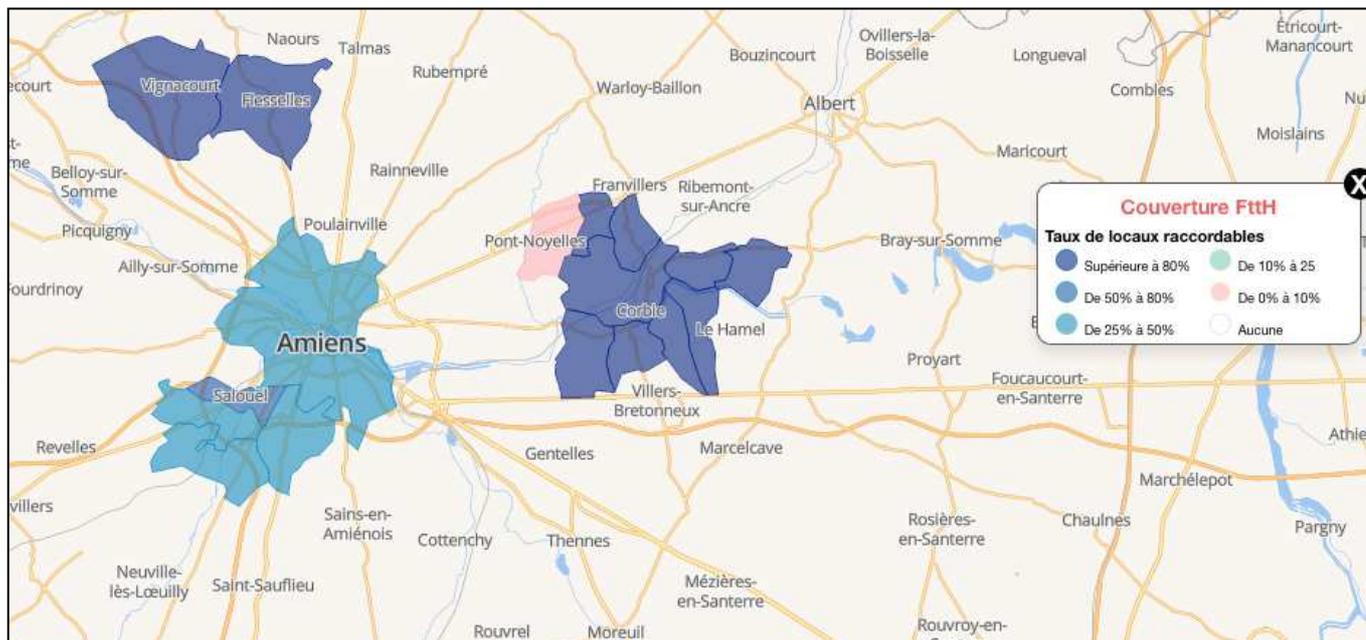
La stratégie numérique de la Commission européenne a fixé pour objectifs du très haut débit à l'horizon 2020 l'éligibilité à des débits descendants supérieurs à 30 Mbit/s pour tous et l'abonnement de la moitié au moins des ménages à des offres proposant des débits descendants à 100 Mbit/s.

	Haut débit	Très haut débit	
		AU moins 30	AU moins 100
Nombre total de logements éligibles	29.6 millions de lignes	16.7 millions	12.3 millions
Dont réseaux à terminaison en câble coaxial		8 999 000	8 480 000
Dont réseaux en fibre optique de bout en bout		8 913 000	8 913 000



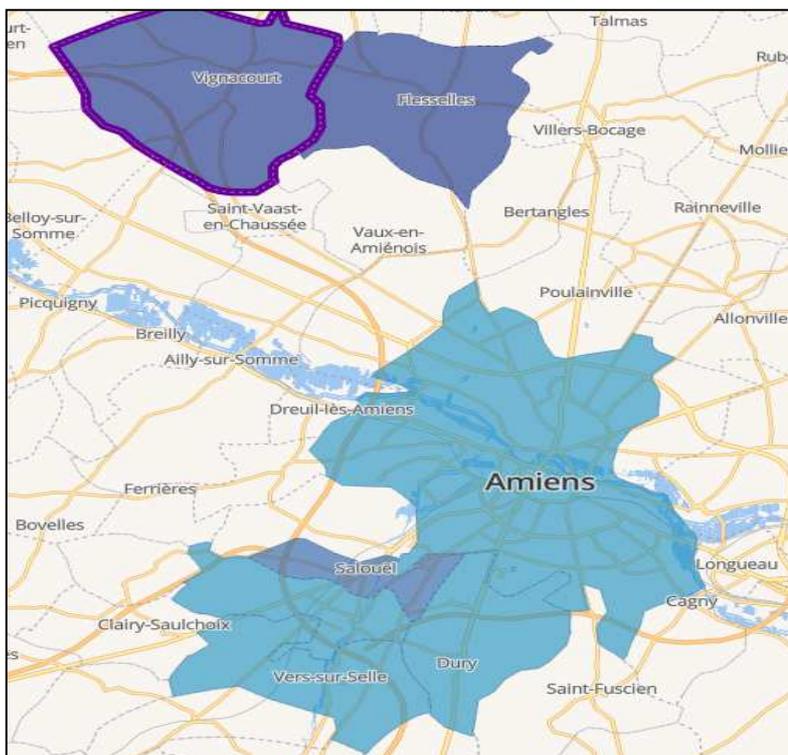
Un projet fédérateur pour notre éventuelle fusion avec Saint Vast en Chaussée

Données sur le déploiement Fibre optique au 30 septembre 2017 pour le Grand Amiénois

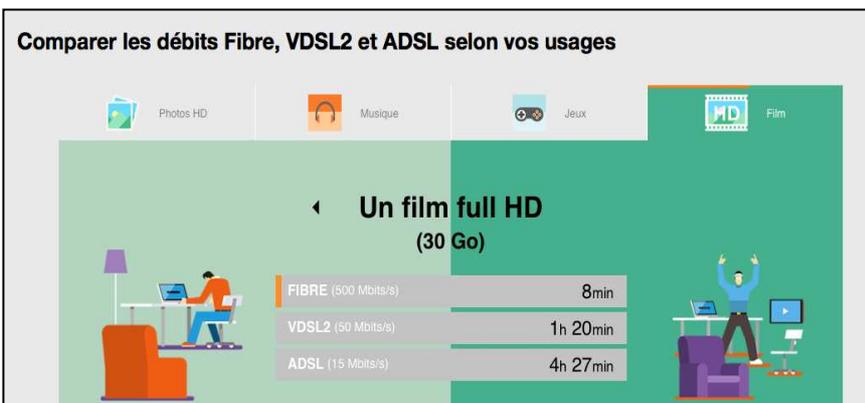
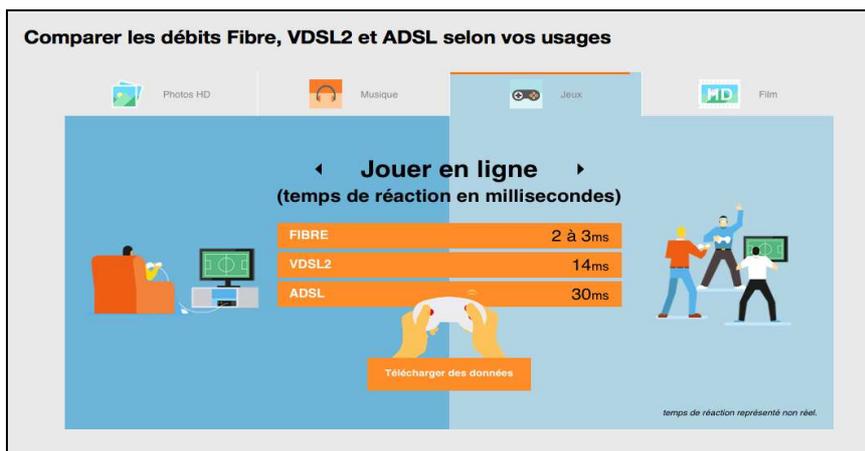


Le déploiement de la fibre dans des communes voisines comme Vignacourt et Flesselles peut être un atout pour nous, même si notre densité de population est bien plus faible. Le **projet** de fusion avec Saint Vast-(Vaast)-en-chaussée relierait la couverture de la zone de fibre optique jusqu'au quartier Saint Maurice à Amiens (lieu de distribution actuel de notre fibre qui s'arrête à notre central face à la mairie).

Le passage de la fibre optique sur nos deux territoires peut être un projet commun (entre autres) pour notre éventuelle fusion.



DOCUMENT : Comparatif de débits (A ne lire, pas seulement par les jeunes, mais aussi les « numériques seniors » et nos entreprises actuelles de tous secteurs...



La fibre optique est une technologie plus performante pour les usages de loisirs et de divertissements mais aussi pour notre travail à domicile, les futurs métiers du numérique.



Test de débit entre Frémont et la mairie de Vaux

Après avoir effectué un test de débit pour la mairie de Vaux et mon propre logement situé à Frémont, nous pouvons remarquer que le débit VDSL2 est presque 4 fois supérieur pour la mairie.

Cette différence de débit internet est valable également, mais dans une moindre mesure, entre un Valois situé rue Flagard et un Valois résidant à la sortie de la rue du Bout Magnier.



DEBIT MAXIMUM POSSIBLE A LA MAIRIE DE VAUX



D'ici quelques mois l'ensemble de notre réseau sera enfoui, ainsi que la ligne téléphonique aérienne entre Vaux et Frémont déclarées vétustes par la CEGELEC. Il nous paraît donc logique, sachant que les fourreaux pour la fibre seront passés, d'entamer une démarche auprès des opérateurs afin d'être équipé de la fibre optique.

Un des premiers critères pour l'achat d'un bien immobilier, tout comme l'implantation de petites entreprises, c'est d'avoir du très haut débit. Votre habitation prendra de la valeur au même titre que notre intégration communautaire à Amiens Métropole.

Sachez toutefois que cette démarche ne sera pas simple et demandera beaucoup d'énergie. Vous pouvez donc manifester votre soutien, vos réflexions et votre intérêt auprès de la mairie, par courrier simple ou par mail *.

* Mairie.vaux-en-amiénois@laposte.net

François DENDELEUX

Sources pour cet article :

Observatoire des marchés des communications électroniques

<http://www.ftthcouncil.eu>

<http://www.objectif-fibre.fr>

<http://www.ant.developpement-durable.gouv.fr/reseaux-optiques-r120.html>

cartefibre.arcep.fr



Jacques CARON, Notre correspondant de presse



Jacques Caron, correspondant de presse du Courrier Picard depuis trente ans est toujours venu, même prévenu à la dernière minute.

Il est à l'affût du moindre événement que ce soit une coupure de courant, une manifestation, un cambriolage, une inauguration, une commémoration ou le repas des aînés. On le retrouve partout, dans les lieux de la vie courante à la pêche aux informations. L'avantage de sa position est qu'il peut toucher à tous les styles de sujets. Grâce à lui, nous sommes informés de la vie de nos voisins, de ce qui fait les joies et parfois les peines, de la fête des villages, des manifestations sportives ou de la vie de nos aïeux. Comme un véritable journaliste, il vérifie les informations, recueille et exploite les pistes qu'on lui propose.

Subissant les aléas de l'actualité, Jacques ne sait jamais de quoi sera fait le lendemain. Il doit se montrer disponible pour réagir rapidement en cas d'événement fortuit. De même, il peut se voir octroyer une charge de travail importante un jour puis faire face à un calme plat pendant une dizaine de jours.

Sa curiosité, sa disponibilité et son excellente expression écrite me paraissent être ses trois principales qualités. Jacques CARON est le reporter, les yeux et les oreilles de notre quotidien régional dans notre canton, pour notre plus grand plaisir à tous !

Merci Jacques !



Comment occuper un espace public délaissé sur la place du village ?

C'est dans l'espace laissé vacant par la disparition du téléphone public que Florent et Jean François vont aménager une boîte à livres. Vous pourrez ainsi donner une seconde vie aux livres que vous avez aimés.

Cette boîte à livres permettra aussi à chacun d'emprunter un livre, de le lire, de le remettre et d'en déposer d'autres et peut être aussi de créer du lien entre lecteur.



La magie



De Noël !





Notre déception lors de la réception à la salle des fêtes le dimanche 17 décembre pour l'arbre de Noël des enfants :



Mme Christine CHANEL, Mme Christelle LEVERT, conseillères et responsables des cérémonies et moi-même avons été fort déçus du nombre d'enfants absents lors de la fête de Noël en Décembre 2017. Il faut savoir qu'elles ont dû acheter les cadeaux et les emballer ; qu'en outre elles ont cherché et trouvé un artiste de qualité qui a animé cette après-midi récréative organisée à l'intention des enfants de la Commune. Le cachet de l'artiste représente aussi un coût non négligeable pour la Commune, en l'occurrence le prix de revient par enfant s'est élevé à 35€, puisque les enfants présents étaient réduits à la portion congrue. Ajoutons à cela, le coût des jouets, le chocolat chaud, le vin chaud et la décoration de la salle par ces deux déléguées aux festivités et vous aurez probablement un aperçu de l'investissement mal récompensé.

L'année prochaine, nous nous verrons dans l'obligation de mettre en place une autre organisation et j'espère que vous comprendrez notre position (à ce jour vendredi 16 Février 2018, 9 cadeaux offerts n'ont pas été réclamés) ...

Repas des Aînés



D'autre part, le repas des Aînés du 21 Janvier 2018 qui s'est déroulé à la salle communale a ravi la cinquantaine de convives qui ont apprécié l'excellent repas concocté par un traiteur de Vignacourt dans une salle savamment décorée par Mme CHANEL et Mme LEVERT qui une fois de plus méritent un coup de chapeau pour leur investissement et leur savoir-faire. Merci aussi au chanteur qui a animé cette journée et nous a fait passer un agréable moment.

Nul doute que chacune et chacun d'entre nous ont apprécié ce moment de convivialité à sa juste valeur. Merci également à mes collègues adjoints pré-

sents ce jour-là.

Colis des Aînés



La distribution des colis s'est bien passée également et nous n'avons eu que des éloges quant au contenu de ce présent. Par contre, si vous ne voulez pas accepter le colis qui vous est destiné, vous êtes prié de le refuser (lors de votre choix participation au repas des aînés ou colis) afin d'éviter un gâchis qui coûte à la collectivité, je vous en parle en connaissance de cause puisque une aînée du village a refusé ce présent, alors même qu'il lui était porté par l'un de nos employés communaux. Ce manque de civisme me surprendra toujours

mais c'est comme ça et c'est bien dommage !!!

Le Maire

Daniel LELEU



Arbre de Noël 2017



Cet après midi là nous avons décidé d'offrir aux enfants du village un magnifique et émouvant spectacle de clown avant l'arrivée tant attendue du Père Noël avec sa hotte remplie de friandises et de cadeaux.

Malgré le peu de monde présent, nous avons passé un moment convivial autour d'un verre de vin et de chocolat chaud.



Christelle LEVERT Christine CHANEL





La kermesse

de



l'école



Une belle réussite !



Les employés communaux en action



Ne soyez pas surpris, à compter du premier mars 2018 florent travaillera à mi-temps dans la commune et à mi-temps à St VAST.

Si t'es d'ichi !

Gratin Picard

Ingrédients

5 pommes de terre
3 bifteks hachés
1 oignon

70g de gruyère
2 CS de moutarde
1 œuf

Dans un bol verser la crème, la moutarde, l'œuf puis saler et poivrer. Mélanger et ajouter l'eau, mélanger de nouveau et réserver.

Éplucher les pommes de terre et couper en rondelles très fines, puis procéder de même avec l'oignon. Couper en petit morceaux les tomates et réserver. Dans un tuperware allant au micro-ondes mettre un fond d'eau et faire pré-cuire les pommes de terre 3 à 5 minutes à 900W.

Dans un plat à gratin à bord assez haut verser un filet d'huile d'olive au fond du plat puis disposer comme suit:

- Une couche de pomme de terre
- Une couche de viande haché
- Une couche de tomates
- Une couche d'oignon
- Verser la moitié de la sauce et mettre 1/3 du gruyère.
- Pis on r'cminche !

Pis teu met au four à 200°C pendant 45mn

Hum, qu'ch'ché bon !



12-13 mai 2018



VAUX en Amiénois - Saint Vast en Chaussée



GRANDE MANIFESTATION sur le thème 'LES CONFLITS DU XX^e SIECLE'

Véhicules militaires de la 2^{ème}
guerre mondiale et véhicules de
collection avec :



- défilés et circuit des véhicules
- animation avec des groupes de cornemuses
- messe commémorative à SAINT VAST avec les porte-drapeaux
- camp militaire
- remise de médailles aux anciens combattants
- restauration et animation sur place

**Le samedi 12 MAI
à SAINT VAST EN CHAUSSEE**

**Le dimanche 13 MAI
à VAUX EN AMIENOIS**



38



Programme 12 et 13 mai 2018

Samedi 12 MAI 2018 à VAUX EN AMIENOIS :

-11 Heures : installation d'un camp militaire et d'une popote par les membres de l'Association « MVCG HAINAUT » d'ANZIN habillés en soldats américains.

-14 H 30 à SAINT VAST EN CHAUSSEE :

-exposition des engins militaires et des voitures de collection.

-16 H 15 : circuit « SAINT VAST-FREMONT-VAUX » sous forme de défilé des véhicules « possibilité de monter à bord »

-17H 30 : concert de cornemuses à SAINT VAST.

-18 H 15 : remise de médailles du Sénat par Mr Christian MANABLE, Sénateur de la Somme.

-18 H 30 : messe commémorative en l'église de SAINT VAST avec la participation des porte-drapeaux du Canton de Villers Bocage.

-19 H 30 : restauration avec repas chaud ouverte au public à la salle des Fêtes de SAINT VAST.



DIMANCHE 13 MAI 2018 à VAUX EN AMIENOIS :

-10 Heures : visite du campement militaire.

-10 H 45 : démonstration du groupe de « Country ».

-11 H 30 : concert animé par un groupe de cornemuses.

-12 H 30 : friterie à disposition à la salle des Fêtes.

-14 H : défilé des engins militaires et voitures anciennes sur le circuit VAUX-SAINT VAST-FREMONT et à l'intérieur de la Commune.

-17 H 30 : fin de la cérémonie.

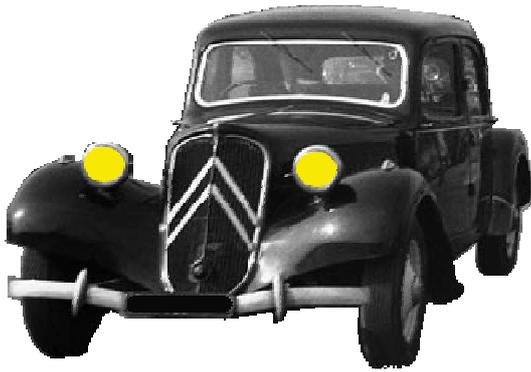


Véhicules militaires

2ème Guerre Mondiale



Voitures anciennes



***Cette manifestation des 12 et 13 Mai 2018 est offerte
par les deux Municipalités.***

Vous recevrez dans votre boîte aux lettres un courrier pour vous inscrire au repas du samedi 12 mai à la Salle des Fêtes de Saint Vast en Chaussée.

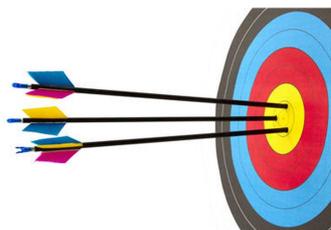
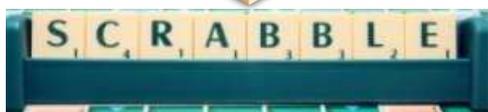


L'AVF

SPORTS, LOISIRS et CULTURE



Association—Vaux—Frémont



Nous vous informons que dorénavant, les jeux de société seront gérés dans le cadre des activités de l'association les Val'Heureux.

Nicole





LES VAL'HEUREUX

ACTIVITES DU CLUB

Le Club des **Val'Heureux** compte cette année 2018 une cinquantaine d'adhérents.

Le dynamisme de cette association n'est plus à démontrer et les activités proposées rencontrent un succès certain.

En 2017, l'Association a organisé la traditionnelle fête du 14 Juillet qui s'est déroulée sous les meilleurs auspices et a rassemblé une cinquantaine de participants réunis sous un chapiteau situé près de la salle des Fêtes.

Les repas étaient excellents et les convives ont apprécié cette journée où 2 repas ont été servis (le midi et le soir). Une activité « Tir à l'Arc » a permis aux adeptes de ce sport de se mesurer lors d'un petit tournoi organisé en la circonstance. Merci à Nicole DEMARQUE accompagnée de sa collègue qui ont animé cette activité avec enthousiasme. La présentation de plusieurs tracteurs anciens d'un club de la commune de Vignacourt a également été appréciée de tous et il était même possible de faire le tour de la commune, haut perché sur ces engins agricoles d'un autre temps.

Lors de la fête du village fin septembre 2017, une friterie a été installée près de la salle des Fêtes et a connu une belle affluence. Le club des **Val'Heureux** avait prévu une animation musicale à sa charge dans la salle communale, un public relativement nombreux a assisté à cette soirée dansante qui était suivie du feu d'artifice, lequel a duré environ 10 minutes et a ravi les nombreux spectateurs. Merci encore à tous les participants qui montrent l'intérêt qu'ils portent à leur commune et aux animations diverses qui sont proposées.

L'année dernière le groupe VOCAL SONG avait enregistré un CD dans l'enceinte de l'église St Firmin de VAUX EN AMIENOIS, laquelle a la particularité d'avoir des pots acoustiques dans la voûte, ce qui en fait l'un des édifices religieux les plus performants au niveau sonore. Un public très nombreux (l'église était pleine) a apprécié à sa juste valeur la prestation de ce groupe vocal.

En janvier 2018, VOCAL SONG groupe de gospel a invité tous les administrés de la commune à un apéritif dinatoire à la chapelle de FREMONT afin de présenter ce CD gravé à 8000 exemplaires. Merci à cette chorale réputée qui a su nous récompenser à cette occasion et merci en particulier à Alain MARQUIS, le chef de chœur à l'initiative de cette soirée à l'adresse des Valoises et des Valois.

Le Maire
Daniel LELEU



Merci à nos Annonceurs

SPÉCIALISTE EN PLATS CUISINÉS LIVRÉS
Collectivités et restaurants d'Entreprises



37, Rue des Vacillots
76510 SAINT NICOLAS D'ALERMONT
Tél : 02 77 23 20 00 - Fax : 02 77 23 20 19



CERISE & OLIVE



J.C. Auto

Véhicules d'import, neufs et occasions toutes marques

Tél./Fax 03 22 93 07 95
Portable J.C 06 07 02 95 27
Portable Julien 06 78 03 51 12

www.jc-autocamon.com - E-mail : jc-auto248@orange.fr
919, rue Nationale - 80450 PETIT CAMON



Loxagri

Espaces verts

10 Rue Rose BERTIN 80 100 ABBEVILLE
Tel : 03.22.25.91.93
ZONE ARTISANALE BLANCHE TACHE 80450 CAMON
Tél : 03.22.44.49.78
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF KUBOTA
CONCESSIONNAIRE STIHL VIKING AMAZONE

Suivez nos actualités
et nos promotions
sur notre page
Facebook 

WWW.LOXAGRI.FR

PRESTIGE EUROPE EVASION



80136 RIVERY

Tél. : 03 22 72 13 65 / PORT: 06 20 05 30 20

transport.voyageur@devisp2e.fr



Optique Bellegueulle

Votre opticien près de chez vous...

FLESSELLES
Ccial NETTO

03 22 91 19 34
flesselles@bellegueulle.net

Ouvert
du Mardi au Samedi
9H30 - 12H30
14H - 19H
Fermeture 18H le Samedi

BOISSONS AMIENOISES

S.A.R.L.

Bières — Eaux minérales — vins
LIVRAISON A DOMICILE
TEL : 03 22 89 32 10

466 av 14 Juillet 1789 80000 AMIENS

Intermarché

Flesselles(80260)
RD 933
Le champ Saint Pierre

AFP

BAINS, CUISINE,
PLACARD,
PARQUET,
BUANDERIE ...

Vos projets nous inspirent

- Conception, dépose et pose de votre installation
- Sanitaire, carrelage, faïence, électricité, plomberie ...
- Conception standard ou sur mesure,
- Handibat

Agencement Faviot Patrice
VAUX EN AMIENOIS
TEL/FAX 03.22.40.41.67
MOBILE 06.20.72.71.98
faviot.patrice@orange.fr
www.agencement-faviot.fr



Merci de privilégier nos annonceurs chez qui le meilleur accueil vous sera réservé.



 <http://vaux-en-amiennois.net>
 mairie-vaux-en-amiennois@laposte.net

© Le Tambour de Vaux et Frémont
Ne pas jeter sur la voie publique
I.P.N.S.

